

MINISTERE DE L'INTERIEUR
ET DE LA SECURITE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union –Discipline-Travail

OFFICE NATIONAL DE L'ETAT CIVIL ET
DE L'IDENTIFICATION



DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES
ET DES MARCHES



INVITATION A SOUMMISSIONNER

OBJET : FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN LOGIEL DE GESTION DE LA
PAIE AU PROFIT DE L'ONECI.

Janvier 2025

Office National de l'Etat Civil et de l'Identification

Invitation à soumissionner

1. L'Office National de l'Etat Civil et de l'Identification (ONECI), dans le cadre du traitement efficace des salaires lance une consultation pour **la fourniture et installation d'un logiciel de gestion de la paie.**

Pour de plus amples informations sur les services ou fonctionnalités attendues, veuillez consulter la rubrique : « données particulières ».

2. Les prestations, objet de la présente invitation à soumissionner constituent un lot unique.
3. Peuvent participer à la concurrence, toutes personnes physiques ou morales établies en Côte d'Ivoire pour autant qu'elles satisfassent aux conditions et réglementations ivoiriennes.

NB : Les candidats devront faire figurer dans leur offre une fiche de renseignements généraux de leur entreprise avec les informations minimum suivantes : (Raison sociale, Déclaration Fiscale d'Existence, Situation géographique, Registre de Commerce, N° de Compte Contribuable, nombre d'années d'expérience, attestation de bonne exécution (3), contact, e-mail).

4. Outre l'original de l'offre, le nombre de copies demandées est de trois (3).
 - 1- Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse indiquée : email : achats.services@oneci.ci.
5. La date limite de réception des offres via l'adresse achats.services@oneci.ci est fixée au **Judi 30 janvier 2025 à 16 heures**. L'accusé de réception atteste de la réception de votre offre.

DONNEES PARTICULIERES

1-Caractéristiques techniques ou fonctionnalités attendues :

La gestion de la paie présente des défis uniques, notamment en raison des réglementations et des spécificités du marché du travail. La proposition de logiciel doit répondre à minima aux exigences suivantes :

- ✓ Conformité avec la législation ivoirienne ;
- ✓ Gestion précise des contrats et des avantages en nature ;
- ✓ Calcul exact des salaires et des charges sociales ;
- ✓ Production de bulletins de paie conformes ;
- ✓ Gestion efficace des déclarations sociales et fiscales dont la DISA (CNPS, DGI) ;
- ✓ Intégration harmonieuse avec la comptabilité ; Transfert des données dans la comptabilité TOMPRO
- ✓ Edition des livrets de paie.

2-Critères de choix :

Les facteurs suivants seront considérés :

- ✓ Conformité légale : le logiciel doit être en conformité avec la législation ivoirienne ;
- ✓ Facilité d'utilisation : le logiciel doit offrir une interface intuitive qui facilitera l'adoption et la prise en main par les équipes ;
- ✓ Etendue des fonctionnalités : le logiciel doit couvrir l'ensemble des besoins en gestion de la paie ;
- ✓ Evolutivité : le logiciel doit être une solution capable de s'adapter à la croissance de l'entreprise ;
- ✓ Support technique : un support local réactif est un impératif, surtout pour les questions spécifiques à la réglementation et à l'environnement local ;
- ✓ Rapport qualité-prix : le coût pratiqué doit être en adéquation avec les fonctionnalités offertes.
- ✓ Intégration : le logiciel doit permettre une intégration fluide avec d'autres modules et logiciels (comptabilité, gestion commerciales).